

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Société de courtage d'assurances –
Siège social : « La Garde », route de Paris – 44949 Nantes
440 242 469 R.C.S. Nantes
Registre des intermédiaires en assurance n° 07 023 954

Avis d'ajournement et avis de convocation

Les sociétaires de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée sont informés que l'Assemblée Générale Mixte qui devait se tenir le 30 mars 2017 à 17 h au Centre des Congrès des Atlantes aux SABLES D'OLONNE (85100), ayant fait l'objet d'un avis préalable valant avis de convocation publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires (BALO)* n° 27 en date du 03 mars 2017 a été ajournée par le conseil d'administration du 24 mars 2017.

Les sociétaires de la Caisse régionale sont informés qu'ils seront réunis en Assemblée Générale Mixte le mercredi 12 avril 2017 à 10 heures sur le site de la Roche Sur Yon, Route d'Aizenay, à LA ROCHE SUR YON (85000), à l'effet de statuer sur le même ordre du jour que l'Assemblée ajournée.

Les pouvoirs et formulaires de vote par correspondance ont été joints à la convocation.

Le texte du projet de résolution est identique à l'avis préalable valant avis de convocation publié au *BALO* n° 27 en date du 03 mars 2017. Les formalités techniques pour assister ou se faire représenter à cette Assemblée sont identiques à celles de l'Assemblée qui a été ajournée.

Pour le Conseil d'administration

1700794